

# Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **16 / 14-680 \* 02 Ext**

Extension commerciale à l'Avis Technique 16 / 14-680

*Mur en maçonnerie de  
briques creuses rectifiées  
de terre cuite*

*Ne peuvent se prévaloir du présent  
Document Technique d'Application  
que les productions certifiées,  
marque NF, dont la liste à jour est  
consultable sur Internet à  
l'adresse :*

**www.marque-nf.fr**

*rubrique :*

Matériaux de construction et  
équipements pour le bâtiment

## TERREAL Monocalibric 37.5

Relevant des normes

**NF EN 771-1 et  
NF EN 998-2**

**Titulaire :** Société Bouyer Leroux Structure.  
L'Etablère  
FR-49280 La Séguinière  
  
Tél. : 04 72 52 77 02  
E-mail : [contact@bio'bric.com](mailto:contact@bio'bric.com)  
Internet : [www.biobric.com](http://www.biobric.com).

**Distributeur :** Société Terreal  
Avenue Escadrille Normandie Niemen  
FR-31700 Blagnac  
  
Tél. : 05 34 36 21 00  
Fax : 05 34 36 21 01  
Internet : [www.terreal.com](http://www.terreal.com)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 21 mars 2012)

**Groupe Spécialisé n° 16**

Produits et procédés spéciaux pour la maçonnerie

Vu pour enregistrement le 12 juin 2015

**Le Groupe Spécialisé n° 16 de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 17 décembre 2014, la demande de la société BOUYER LEROUX STRUCTURE, titulaire du Document Technique d'Application 16/14-680, sur le procédé de mur de maçonnerie en briques perforées «BLS bio'bric Monomur» de voir étendre ce Document au même produit distribué sous la dénomination « TERREAL Monocalibric 37.5 ». Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis ci-après.**

## **1. AVIS**

Compte tenu de l'engagement de la Société BOUYER LEROUX STRUCTURE à ne fournir à la Société TERREAL que l'élément « BLS Bio'bric Mono'mur 37.5 » tel que défini dans le Document Technique d'Application n°16/14-680, en vue de sa commercialisation sous la dénomination commerciale « Monocalibric 37.5 » ;

De l'engagement de la Société TERREAL à ne commercialiser que les éléments tels que définis dans le Document Technique d'Application N°16/14-680 avec la dénomination commerciale ci-dessous ;

|                        |                                        |
|------------------------|----------------------------------------|
| BLS Bio'bric Monomur   | Distribution par la Société<br>TERREAL |
| Bio'bric Mono'mur 37,5 | Monocalibric 37.5                      |

De l'engagement de la Société TERREAL d'assurer l'assistance aux utilisateurs de l'élément « Monocalibric 37.5 » en collaboration avec la Société BOUYER LEROUX STRUCTURE ;

Le Groupe Spécialisé N° 16 formule, concernant l'élément « Monocalibric 37.5 » distribué par la Société TERREAL, le même Document Technique d'Application que celui formulé sous le n°16/14-680, aux mêmes conditions et pour la même durée.

### **Conclusions**

#### **Appréciation globale**

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté est appréciée favorablement

#### **Validité**

Identique à celle d' l'Avis technique n°16/14-680

*Pour le Groupe Spécialisé n°16,  
Le Président*